



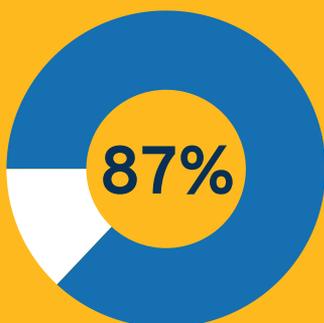
Troubles Musculo-Squelettiques



C'est quoi les TMS ?

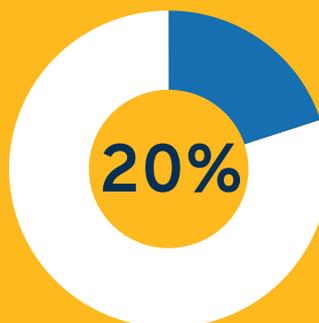
Les Troubles Musculo-Squelettiques sont des maladies qui touchent les articulations, les muscles et les tendons. Ils s'expriment par de la douleur mais aussi par de la raideur, de la maladresse ou une perte de force. Quelle que soit leur localisation, les TMS peuvent devenir irréversibles et entraîner un handicap durable.

En France, les
TMS représentent



... des Maladies
Professionnelles

... et le mal de
dos représente



... des Accidents
du Travail

Sources : CNAM - AMELI

Quelles en sont les causes ?

- Les contraintes physiques : gestes répétitifs, port de charge, postures contraignantes...
- Les contraintes psychosociales : charge de travail excessive, pression temporelle...
- Les contraintes organisationnelles : manque de moyens, alternance des tâches...
- Les facteurs individuels : âge, genre, état de santé...



Pour en savoir plus, consulter les dossiers [INRS - TMS](#)



Évaluation des risques

- Etudier les données AT/MP de l'entreprise pour connaître le risque.
- Recenser les postes concernés.
- Analyser le travail sur ces postes (chronologie des actions, environnements, outils...).
- Evaluer les facteurs de risques physiques, psychosociaux et organisationnels.

[Cliquer pour en savoir plus](#)



Démarche de prévention

- Associer les opérateurs à la démarche de prévention.
- Revoir l'organisation du travail de façon à réduire les contraintes psychosociales et organisationnelles.
- Privilégier la polyvalence des opérateurs.
- Aménager les postes de travail en s'appuyant sur les normes.
- Adapter les outils et machines.
- Veiller au port des EPI

[Cliquer pour en savoir plus](#)



Réglementation

- L'employeur a obligation, pour les TMS, comme pour les autres risques professionnels, d'assurer la sécurité de ses salariés en évaluant le risque et en mettant en place les mesures de prévention adéquates.



Sensibiliser vos salariés

- Des dépliants INRS de sensibilisation.
- Dépliants OPPBTP / IRIS pour les secteurs du BTP.
- Affiches INRS pour diffuser dans vos locaux les messages de prévention.



Conseil, formation et contrôle ?

- Différents organismes proposent une offre de service pour aider les entreprises en Corse dans leur démarche de prévention TMS.
- N'hésitez pas à nous contacter pour obtenir une liste de solutions que nous avons référencées.



Aide financière de la CARSAT ?

- TMS Pro Diagnostic : pour vous aider à financer l'évaluation et la mise en place d'un plan d'action.
- TMS Pro Action : pour vous aider à financer l'achat de matériel.
- N'hésitez à contacter votre CARSAT !

[Cliquer pour en savoir plus](#)

Pour plus d'informations ou si vous souhaitez être accompagnés, n'hésitez pas à nous contacter !

medecinetravail2b.com